

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LE RENOUELEMENT D'UNE CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT ENTREPRISE INDIVIDUELLE - AUTOENTREPRENEUR

IMPRIME A UTILISER : DECLARATION PREALABLE D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE AMBULANTE

1.1 POUR UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE INSCRITE AU RCS

- 1 Extrait Kbis de moins de 3 mois

1.2 POUR UN AUTOENTREPRENEUR

- 1 attestation sur l'honneur de continuer à bénéficier du régime de l'auto-entrepreneur
- 1 copie du certificat d'entreprise délivré par l'INSEE

1.3 JUSTIFICATIF RELATIF AU RENOUELEMENT

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité **OU** du passeport **OU** extrait de naissance **OU** une copie du titre de circulation **OU** du titre de séjour du demandeur
- Copie d'une quittance de loyer **OU** d'une facture d'EDF ou GDF **OU** 1 titre de propriété (taxe foncière)..

Si commerçant ressortissant de l'Union Européenne (UE) et établi dans l'UE :

- Un justificatif de la modification de l'entreprise ayant une activité commerciale à l'étranger
- 2 photos d'identité normées récentes (pour l'établissement de la carte de commerçant ambulant)

1.4 PAIEMENTS

- 1 règlement par chèque de **15 €** à l'ordre de la CCI 90 (frais d'établissement de la carte de commerçant non sédentaire)

Lorsque votre dossier comporte l'ensemble des pièces demandées, veuillez prendre rendez-vous auprès du Centre de Formalité en appelant le :

03 84 54 54 54

Nous vous rappelons que votre dossier vaut déclaration dès lors qu'il est réceptionné CONFORME et COMPLET.